

**Lénine :
pendre
les “criminels-
communistes”**

Lors du plénum du comité central du Parti communiste de l'URSS (PCUS) de la mi-novembre 1962, Khrouchtchev, en colère contre les bureaucrates qui truquent les statistiques, détournent des produits et des fonds, veut intimider ces derniers.

A cette fin, il cite une lettre restée jusqu'alors inédite de Lénine, du 18 mars 1922, furieux que le comité de Moscou du Parti bolchevique ait tenté de défendre ceux de ses membres qui avaient commis des abus de pouvoir lors de la répartition de logements ; Lénine avait alors écrit : « *C'est le sommet de la honte et du scandale : le parti au pouvoir défend "ses propres" canailles.* » Il allait, rappelle Khrouchtchev, jusqu'à réclamer la pendaison pour les communistes coupables et l'exclusion du parti à la moindre tentative d'influencer les tribunaux en vue d'atténuer leur responsabilité.

Khrouchtchev fait publier cette lettre jusqu'alors inédite dans la *Pravda* (20 novembre 1962). Il informe le comité central qu'au cours de la dernière période, 40 000 cadres du parti (dont des cadres de la procureure des tribunaux) ont été arrêtés ou sont passés en jugement pour malversations diverses, pots-de-vin, etc., ce qui, d'ailleurs, ne change rien, car la corruption et la prévarication sont une donnée organique de la caste parasitaire qu'est la bureaucratie.



Combattre impitoyablement "le banditisme bureaucratique"

A quels faits renvoie la lettre de Lénine ? De nombreux Moscovites s'étaient plaints d'abus de pouvoir, de passe-droits et de favoritisme dans la répartition des logements (très déficitaires, vu le lourd héritage du tsarisme dans ce domaine comme dans bien d'autres) par la section centrale du logement du soviet de Moscou (alors dirigé uniquement par des communistes).

Certaines de ces plaintes parvinrent à Lénine, qui chargea le chef du service administratif du commissariat du Peuple, Divilkovski, de mener une enquête. La commission mise en place par ce dernier confirma les abus de pouvoir des responsables communistes de la section centrale du logement du soviet de Moscou, qui avaient attribué des logements à leurs petits copains ou à ceux qui leur graissaient la patte. Mais, le 14 mars, le soviet de Moscou déclara infondées les conclusions de la commission d'enquête. Le lendemain, Divilkovski, dans une lettre à Lénine et à tous les membres du bureau politique, dénonçait cette décision du soviet de Moscou en soulignant qu'elle contredisait les instructions de Lénine de combattre impitoyablement "*le banditisme bureaucratique*".

Cette lettre de Lénine appelle au moins deux remarques :

1) Les adversaires de la révolution russe utilisent certaines expressions musclées de Lénine dans quelques lettres ou circulaires pour dénoncer sa brutalité, sa violence, etc., sans jamais chercher à savoir (et surtout à indiquer) quels faits ont motivé sa vigueur verbale, pourquoi cette dernière et de quels effets ont été suivies ses recommandations vigoureuses destinées à

fouetter des énergies défaillantes, ou dont il craint — à tort ou à raison — qu'elles ne le soient.

"*Pendre les criminels-communistes*" est manifestement l'expression d'une indignation à la fois devant les actes de bureaucrates corrompus et devant "l'indulgence" des dirigeants du parti de la capitale à leur égard, et non une proposition à prendre au pied de la lettre.

Lénine ne veut certainement pas les faire "pendre" au sens exact du mot, mais les faire châtier de façon exemplaire... comme la suite de la lettre le montre. La menace de pendaison est à l'évidence une image hyperbolique. Les faits le prouvent...

2) La lettre est transmise à Molotov, alors secrétaire du comité central et déjà bras droit de Staline. Staline va être nommé deux semaines plus tard lui-même secrétaire du comité central. Le secrétariat du comité central va enterrer la recommandation de Lénine d'autant plus aisément que ce dernier, dont la santé est très chancelante, est confronté à de nombreux autres soucis, et sa recommandation ne sera suivie d'aucun effet.

Staline et son clan s'appuient déjà sur les bureaucrates — petits et grands — que Lénine veut châtier. C'est à eux qu'ils vont promettre deux ans plus tard l'édification du "socialisme dans un seul pays", c'est-à-dire la défense et l'extension de leurs privilèges.

En citant cette lettre inédite de Lénine devant le plénum du comité central et en la faisant publier dans la *Pravda*, Khrouchtchev lance à son appareil un avertissement net : en rappelant que Lénine menaçait de "pendre les communistes-criminels", il

suggère sa volonté de réserver le même sort aux communistes-criminels de son époque. Lénine n'avait pourtant fait pendre aucun de ceux qu'il dénonçait et même pas pu les faire révoquer. La suggestion de Khrouchtchev subit un sort identique : son développement sur la lettre de Lénine est censuré par l'appareil lui-même. Il ne figure en effet pas dans le texte de son discours imprimé de la *Pravda*, soumis d'ailleurs à deux autres censures. (L'appareil censure aussi ses propos sur la grève de Novotcherkassk et sur la nature de l'appareil façonné par Staline ! Une paille !)

Cette lettre sera ensuite publiée dans le tome 45 des *Œuvres complètes* de Lénine en russe, remis à l'impression en mars

1964, alors que Khrouchtchev est pour quelques mois encore premier secrétaire du comité central du PCUS. Mais le texte ne figure pas dans le tome 45 des *Œuvres complètes* de Lénine publiées en français par les éditions de Moscou en 1970, et qui comprend toute la correspondance de Lénine de 1920 à 1923 "oubliée" dans le tome 35 de ces *Œuvres complètes*, qui rassemblait la correspondance de Lénine de 1912 à la fin 1970.

C'est l'apogée de l'ère Brejnev, au moment où les mafias de l'appareil pullulent et foisonnent. Inutile, donc, d'assurer une quelconque diffusion à cette lettre dans les éditions étrangères des œuvres de Lénine. Elle reste confinée au tome 45 en russe, par ailleurs jamais réédité.

Lénine : lettre au bureau politique du comité central du PCR(b)

Au camarade Molotov pour les membres du bureau politique.

Le comité de Moscou (et Zelenski dans le nombre) — et ce n'est pas la première fois — *se montre indulgent* avec les criminels-communistes, qu'il faut pendre.

Cela se fait "par erreur", mais le danger de cette "erreur" est gigantesque. Je propose :

1. D'*accepter* la proposition de Divilski.

2. D'*infliger* un blâme sévère au comité de Moscou pour indulgence à l'égard des communistes (pour la forme de l'indulgence, une commission particulière).

3. D'*informer* tous les comités provinciaux que le comité central répondra à la plus petite tentative "d'influer" sur les tribunaux afin "d'adoucir" la responsabilité des communistes par *l'exclusion du parti*.

4. D'*informer* par circulaire le commissariat du peuple à la Justice (avec copie aux comités provinciaux) que les tribunaux sont obligés de punir les communistes *plus sévèrement* que les non-communistes.

La non-exécution de cette directive par les juges populaires et les membres du collège du commissariat à la Justice entraînera leur *révocation*.

5. Confier au présidium du comité exécutif central des Soviets la tâche de *stigmatiser* le présidium du soviet de Moscou par un blâme dans la presse.

18 mars 1922,

Lénine

P. S. : C'est le sommet de la honte et du scandale : le parti au pouvoir défend "ses propres" canailles...